



# Syndicat des Territoriaux & ICT Ville de Marseille & CCAS

4, Boulevard Henri Boule 13004 Marseille - ☎ : 04 91 36 20 73

✉ : [cgtvdm@free.fr](mailto:cgtvdm@free.fr) et [cgtictvdm@free.fr](mailto:cgtictvdm@free.fr)

Site : [CGT Territoriaux & ICT Ville de Marseille & CCAS](http://CGT Territoriaux & ICT Ville de Marseille & CCAS)

Marseille le 09 mai 2022

## RIFSEEP VICTOIRE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

La CGT, a obtenu l'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 25 novembre 2019, pour la catégorie C, qui n'avait pas de montant maximum de l'IFSE.

### DÉCISION DU TRIBUNAL

« **11.** Il résulte de tout ce qui précède que le syndicat CGT des Territoriaux de la ville de Marseille & CCAS est seulement fondé à demander l'annulation de la délibération du conseil municipal de la commune de Marseille du 25 novembre 2019, en tant que son annexe 2 ne fixe pas les plafonds applicables à l'attribution de l'IFSE aux agents relevant de la catégorie C. »

« **Article 1er :** La délibération du conseil municipal de la commune de Marseille du 25 novembre 2019 est annulée en tant que son annexe 2 ne fixe pas les plafonds applicables à l'attribution de l'IFSE aux agents relevant de la catégorie C. »

### Maintenant avec la CGT exigeons

- **200 € d'augmentation de l'IFSE par mois pour tous les agents de catégorie C**
- **Mise en place des plafonds maximaux pour les mêmes agents comme la loi le permet.**

Depuis toujours, la CGT se bat pour l'intégration des primes dans le traitement, ce qui permettrait d'alimenter durablement notre caisse de retraite CNRACL. Régime spécial que le Président Macron a dit vouloir supprimer (**fini le calcul de la pension sur la base des 6 derniers mois**), cette décision amènera à des baisses du montant des pensions.

**Mais aujourd'hui face à l'augmentation générale du coût de la vie  
la CGT revendique immédiatement pour vivre dignement  
une augmentation de 200 € par mois de l'IFSE  
à tous les agents de la catégorie C.**

Un ancien DGS avait une phrase qu'il adorait répéter à chaque Comité Technique « **La loi rien que la loi** », sans la respecter lui même, alors exigeons ensemble le respect de la loi. Faisons appliquer le montant maximum pour chaque cadre d'emploi....

### MOBILISATION LE MARDI 21 JUIN 2022 JOUR DU COMITE TECHNIQUE

PS : Un préavis de grève a été déposé. Vous pouvez faire la journée, la demi-journée ou 1h à 2h de grève

Pour les écoles et les crèches, Vous pouvez faire soit les heures jusqu'à 2h30, soit la demi journée à la prise de service, ou alors la journée